



La prise en soins orthophonique de l'oralité alimentaire chez l'enfant tout venant

Partie pratique

1

Cette formation vient en complément de la formation initiale de Marie-Gabrielle BERGER. Il n'est pas obligatoire d'avoir participé à la première partie, mais la connaissance du bilan de l'oralité alimentaire, ainsi que des éléments principaux du bilan, est souhaitable.

➤ Thème / Résumé / Contexte :

En France les Troubles neurodéveloppementaux restent encore mal connus à la fois en termes de diagnostic et d'accompagnement adapté. Améliorer l'identification de ces troubles permettra de mieux identifier l'accompagnement.

Selon C. Senez, 80% des enfants atteints de Troubles du développement (TND) présenteraient des troubles de l'oralité alimentaire. Les troubles de l'oralité du jeune enfant dans leur expression alimentaire, ou troubles du comportement alimentaire de l'enfant, sont un motif fréquent de consultation.

Ce programme de 2 jours présentiels complètera le bilan et sa mise en place, pour découvrir le champ complet de la compétence orthophonique. Il permettra de revoir des notions essentielles du bilan, abordées lors de la partie 1 (ou dans toute autre formation sur l'oralité alimentaire), avec un retour sur les expériences de chacun, tout en explorant une prise en charge globale ainsi qu'un suivi à travers des actions singulières et adaptées. Cette formation va revoir les approches notamment interprofessionnelles, ainsi que les outils ou protocoles adaptés à la prise en soins des différents profils d'enfants concernés par les troubles de l'oralité alimentaire.

Recommandations HAS (février 2020) : Troubles du neuro-développement – Repérage et orientation des enfants à risque.

Les troubles de l'oralité alimentaire et verbale font partie des orientations vers les interventions précoces simultanément ou en attente du diagnostic.

À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Mettre en place un projet thérapeutique clair
- Prendre en soins les troubles de la ventilation nasale
- Accompagner les parents dans la prise en soins des difficultés comportementales et environnementales des troubles d'oralité alimentaire
- Proposer une prise en soins spécifique des troubles sensoriels chez le bébé et chez l'enfant
- Proposer une prise en soins spécifique des troubles moteurs chez le bébé et chez l'enfant.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **Objectifs pédagogiques :**

- **Objectif 1** : Remobiliser les notions importantes du bilan et partager les expériences sur les outils mis en place
- **Objectif 2** : Comprendre l'importance de la mise en place d'une respiration nasale - Connaître le protocole pour sa (re)mise en place.
- **Objectif 3** : Donner aux parents des clefs pour accompagner leur enfant
- **Objectif 4** : Accompagner l'enfant porteur de troubles sensoriels tactiles et oraux. - l'accompagnement des troubles d'intégration neurosensoriels globaux
- **Objectif 5** : Booster la créativité des parents et des orthophonistes quant aux matières à utiliser
- **Objectif 6** : - Comprendre l'importance des sollicitations et stimulations oro-faciales et intra-buccale dans la prise en soins des TOA - Connaître les gestes à réaliser.
- **Objectif 7** : - Accompagner l'enfant et les parents selon l'âge de l'enfant et ses difficultés gnosopraxiques, du nouveau-né à l'enfant plus grand
- **Objectif 8** : Mettre en place les outils de prise en soins en fonction des difficultés repérées au bilan
- **Objectif 9** : Mettre en place les outils de prise en soins dans la pratique concrète des orthophonistes.
- **Objectif 10** : Répondre aux questions que les orthophonistes se posent encore

2

➤ **Formateur : Marie-Gabrielle BERGER, Orthophoniste – Formatrice**

Membre du réseau international des enfants sélectifs à table
Certifiée en freins restrictifs

➤ **Date :** 20 et 21 juin 2024

Durée : 2 jours (14 H)

Horaires : 9 h00 – 17h30

➤ **Lieu :** Bar-le-Duc (55)

➤ **Tarifs :**

Libéral : 450 € / DPC : 532 € / Salarié : 600 €

➤ **Public visé :** orthophonistes

➤ **Prérequis :** diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent
Participation à au moins une formation sur les TOA (notamment bilan)

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de d'Etat.



- **Délai d'inscription** : 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants** : 20 stagiaires
- **Moyens pédagogiques techniques et nécessaires pour la présentation** :
Formation présentielle, avec Power Point, vidéos, études de cas.
Mises en situation expérientielle en binôme ou par petits groupes.
Présentation de matériel ludique.
- **Moyens d'encadrement** :
Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.
Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce stage.
Il s'agit de : Estelle VALLE - 03 29 75 13 30 – estelle.valle@outlook.fr – 6, rue de la Gare – 55000 LONGEVILLE EN BARROIS
- Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation** :
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation** :
Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :
Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :
->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.
->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.
Modalité d'évaluation de la formation :
->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.



➤ **Programme détaillé :**

Jour 1 MATIN : 9h00 – 12h30 - Durée : 3H

Présentation des stagiaires et de l'intervenant - **30'**

Et si on commençait par respirer par le nez ? - 1h30

- Evocation des bénéfices de la ventilation nasale et des conséquences de la respiration buccale
- Evocation des protocoles de chacun
- Présentation d'une proposition de protocole
- Présentation des dispositifs intra-buccaux, leurs avantages et leurs inconvénients.
- Présentation des raisons des habitudes de succion et les accompagnements au sevrage.

Difficultés comportementales et accompagnement parental – 1h30

- Le partage des responsabilités parent / enfant
- Aider un enfant à aller goûter un aliment

APRES-MIDI : 14h – 17h30 - Durée : 3H30

Difficultés sensorielles – 1h30

Quel entretien clinique pour les personnes vivant avec des troubles dysphagiques chroniques ?
1h30

- Présentations d'activités autour des troubles d'intégration neuro-sensorielle
- Utilisation de la DME dans la prise en soins des difficultés sensorielles

Prise en soins des troubles sensoriels : ateliers Patouille – 2h

- Les différentes matières alimentaires et non-alimentaires des plus sèches aux plus collantes
- Vivre un atelier patouille
- Créer des activités autour de matières alimentaires et non alimentaires

Jour 2 MATIN : 9h – 12h30 - Durée : 3H30

Prise en soins des troubles sensoriels : les massages – 1h30

- Les sollicitations orofaciales chez le nourrisson (intégration d'un certain nombre de réflexes archaïques en lien avec l'alimentation)
- Les massages de désensibilisation intra-buccaux
- Les massages des freins buccaux restrictifs

Prise en soins des difficultés motrices – 2h

- Présentation du geste d'aide à la succion

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- Exercices pour le travail oro-moteur chez le bébé
- Exercices pour le travail oro-moteur chez l'enfant
- Présentation du matériel pour manger et boire

APRES-MIDI : 14h – 17h30 - Durée : 3H30

Elaboration de plans de soins sur anamnèses anonymisées – 1h30

- 2 anamnèses anonymisées proposées par groupe de 2 - 3 stagiaires.
- Présentation de l'enfant et de ses difficultés à l'ensemble du groupe.
- Proposition d'un plan de soins précis pour le cas choisi

Elaboration d'un mail de fin de bilan – 1h30

- Evocation des prises en soins possibles et des données importantes à fournir aux parents

Dernières questions et clôture - 30'

➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation :

- Sur le lieu de la formation :

Parking sur place.

Gare SNCF au centre-ville, puis :

- covoiturage possible (10 minutes)

- ou Bus (10 minutes - plan et horaires sur demande) : Ligne 3 à Sébastopol Gare, Direction Centre Hospitalier, Arrêt Barrois, puis 2 min à pieds.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

➤ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC ⚠ sous réserve de publication.

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2024.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2024.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Tout professionnel libéral s'inscrit à la formation auprès de SOLFormation et règle à cet organisme le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation **doit également s'inscrire** sur le site www.mondpc.fr, 1 mois avant la formation. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.